

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12832 / 111456
Micro-Ace SA, 2400 Le Locle
production sur CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
19 H
01.01.2009–31.12.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-13451 / 111549
OTIS Lausanne, 1000 Lausanne 25
*) Service de piquet pour la Suisse Romande: Dépannage de leurs installations.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-13460 / 101339
Petroplus Refining Cressier SA, 2088 Cressier NE
exploitation (raffinerie, entretien, laboratoire et sécurité)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
16 H
11.10.2008–31.10.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12965 / 111228
Implenia Construction SA Galerie de Merdisel, 1242 Satigny
Chantier galerie de Merdisel
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
20 H
02.01.2009–30.06.2009 (Renouvellement)
- 08-12999 / 101252
Dornier SA, 2400 Le Locle
atelier CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
15.01.2009–30.01.2012 (Renouvellement/modification)
- 08-13017 / 100290
FAG SA, 1580 Avenches
centre d'usinage FMS Clock MCM
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-13018 / 100290
FAG SA, 1580 Avenches
fabrication mécanique (usinage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-13125 / 101132
PX Tools SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier profilage outils de coupe pour usinage d'implants médicaux
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H
15.12.2008–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12884 / 101980
Jean Bärtschi SA, 2746 Crémines
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

- 08-12992 / 101949
 SWISSMETAL – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, 2732 Reconvilier
 ateliers; fonderie, finishing (tréfilerie, étirage, fours de recuits, décapage) à la
 Grand-Rue et à la rue du Moulin.
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 6 H
 01.01.2009–30.01.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 08-13012 / 102095
 Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, 1213 Petit-Lancy
 centre informatique
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
 8 H
 18.12.2008–31.12.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12814 / 110207
 ILEM SA, 1228 Plan-les-Ouates
 Infogérance & support
 besoins spéciaux de consommation
 1 H
 01.01.2009–28.02.2012 (Renouvellement/modification)
- 08-12816 / 101614
 Biwi SA, 2855 Glovelier
 Conception et fabrication des cartes d'identité
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 6 H, 6 F
 01.01.2009–30.06.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12815 / 101614
 Biwi SA, 2855 Glovelier
 fabrication de bracelets
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 39 H, 39 F
 01.01.2009–30.06.2009 (Renouvellement/modification)
- 08-13286 / 111425
 Semtech Neuchâtel Sàrl, 2000 Neuchâtel
 production / test
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
 3 H
 01.12.2008–31.10.2009 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-12813 / 110207
ILEM SA, 1228 Plan-les-Ouates
Infogérance & support
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.01.2009–28.02.2012 (Renouvellement/modification)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne
(art. 28 LTr)**

- 08-13119 / 109228
SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation
Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin
 - Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47 al. 3 OLT 2).
 - Contrôle de la circulation aérienne, voir point 1.4 en page 2.horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H
01.01.2009–31.12.2009 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

6 janvier 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail